



SNALC Orléans-Tours

Le Président académique

21 bis rue George Sand 18100 Vierzon
snalc.orianstours@wanadoo.fr
06.47.37.43.12

Monsieur le Recteur

Cabinet de Monsieur le Recteur
Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours
21 rue Saint-Etienne 45000 Orléans

Vierzon, le 27 septembre 2022

Objet : appréciation finale des rendez-vous de carrière des personnels enseignants

Monsieur le Recteur,

Depuis deux semaines, le SNALC Orléans-Tours reçoit des messages d'enseignants qui ne comprennent pas comment a été établie l'appréciation finale de leur rendez-vous de carrière. Celle-ci est contradiction flagrante avec les évaluations tant littérales que par items. Nous ne pouvons fournir d'explication rationnelle à nos collègues.

De telles incohérences mettent à mal la crédibilité de l'ensemble du processus d'évaluation des personnels.

Certains collègues vivent difficilement l'attribution de cette appréciation, car ils jugent que leur travail est dévalorisé. D'autres y voient un jeu mesquin : ils pensent que ces appréciations tirées vers le bas sans raison seront corrigées lors des différentes phases de recours. Cette gestion est d'autant plus injuste que seuls les collègues qui n'effectueront pas de recours seront les dindons d'une bien mauvaise farce.

Quelles que soient les raisons de cette situation, elle ne traduit pas un bon fonctionnement de notre administration, et n'est pas digne de la confiance et de la bienveillance qui doivent régner entre tous les acteurs du système éducatif.

Aussi, nous vous serions reconnaissants, pour le bon fonctionnement du service public d'éducation auquel nous sommes tous attachés, d'adresser à vos services des instructions claires afin que de tels dysfonctionnements ne se reproduisent plus.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Recteur, l'expression de ma haute considération.

François TESSIER

Président du SNALC Orléans-Tours